

Demande de résiliation de contrat individualisé (habitat collectif)

Notice

Démarche à effectuer auprès de la Direction de l'Eau.

- **A retourner à la Direction de l'Eau dans un délai de 7 jours à compter du départ du locataire**
- Les signatures du propriétaire (ou de son représentant) et du locataire

Pièces à fournir :

- Relevé du compteur